TREIZIÈME ANNEE — N° 1 | En avant la Grue! | MERCREDI 3 JANVIER 1894

LA GRUYÈRE

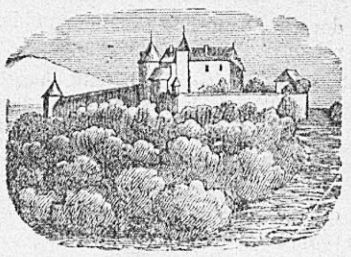

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» » 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr. ; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent. ; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5^25 10^13 2^05 8^00 — Bulle, arr. 9^00 12^58 4^28 10^13

SOCIÉTÉ SUISSE D'ENTOMOLOGIE BIBLIOTHÈQUE DE FRIBOURG

A nos nombreux et fidèles abonnés et lecteurs, nous adressons les meilleurs vœux pour la nouvelle année et les plus chaleureux remerciements tant pour leur bienveillance que pour leur appui, l'un et l'autre nous étant également précieux.

BULLE, le 2 janvier 1894.

1893-1894.

L'année 1893 a fini ; il n'en reste plus que le souvenir. Jetons cependant un coup d'œil en arrière. Nous voyons d'abord qu'en Suisse la politique a passablement chômé l'année dernière : Une seule revision constitutionnelle, celle sur l'abatage du bétail, et le renouvellement du Conseil national.

La première votation a relativement peu passionné les esprits. La seconde a conservé à la gauche la majorité aux Chambres ; elle a fait éclater quelques orages locaux, à Genève et à Fribourg en particulier.

A Genève, les radicaux ont été battus par la coalition des démocrates et des ultramontains. A Fribourg, vous savez que le XXIe arrondissement a envoyé deux députés libéraux au Conseil national. Il a été interjeté recours contre l'une et l'autre de ces élections. Mais le recours des radicaux genevois a été retiré avant la discussion et celui des raclés du XXIe a tourné à la confusion de ses auteurs. Tout est bien qui finit bien. Voilà pour le fédéral.

Au cantonal, peu de péripéties également. La dissidence du *Fribourgeois* et l'élection Progin, qui en a été la conséquence, ont été les faits politiques les plus saillants de l'année qui vient de s'écouler. Leur importance subsiste, car la dissidence du *Fribourgeois* a une cause plus grave qu'il ne paraît à première vue.

La question de boutique sur laquelle on voudrait charger tous les péchés d'Israël et des dissidents n'est que secondaire. Au fond de tout cela, il y a animosité entre le clergé et le gouvernement.

La *Liberté*, organe officiel de celui-ci, depuis quelques années, fait trop d'opportunisme, les principes disparaissent là-dessous ; en un mot, elle est trop « fin de siècle ».

Le clergé a vu de mauvais œil certaines alliances ; il a fait des remontrances peu ou point écoutées. Les piliers gouvernementaux ont même traité ces prêtres audacieux de gens bornés, ne voyant pas plus loin que leur nez. *Inde iræ.*

Et ce clergé de s'aboucher avec le *Fribourgeois* et d'entrer en lutte ouverte au nom des principes conservateurs et de la religion.

Et c'est une guerre à coups de textes ; la *Liberté*, très jésuite, donne des crocs-en-jambes formidables à son adversaire. Celui-ci, moins fin, mais plus fort de son bon droit, se défend du bec et des ongles et cherche même à acculer la *Liberté*, et cela continue !

Les libéraux n'ont guère fait parler d'eux l'année dernière. Quelques escarmouches et c'est tout. Ils auront cette année l'occasion de se montrer davantage. Voici d'abord la votation sur la revision constitutionnelle fixée au 14 janvier. Vous savez que cette revision prévoit la nomination des syndics par les communes ; en outre, la majorité des votants, et non des électeurs inscrits, suffira à l'avenir pour modifier la constitution.

Ce sont là deux conquêtes libérales ; il s'agit donc pour les libéraux de sanctionner ces deux réformes par leurs votes nombreux et unanimes. Que tous soient donc au scrutin le 14 janvier !

Il est question de nous doter de la représentation proportionnelle, mais à la commune seulement. Pour être logique, nos gouvernants devraient étendre cette prérogative au cantonal ; mais ce serait dangereux, paraît-il ; il n'y aurait plus moyen d'étouffer l'opposition dans tous les districts, sauf un.

Ce mauvais vouloir du gouvernement ne nous empêchera pas d'inscrire le principe de la représentation proportionnelle dans notre programme et de le faire passer de là dans la Constitution libérale.

Nous ne parlerons pas plus longuement aujourd'hui du programme libéral : nous nous réservons pour de prochains numéros.

Nous nous contenterons, pour terminer, de souhaiter à l'opposition fribourgeoise et sépcialement gruyérienne le groupement autour de son drapeau, et bonne chance et bon courage pour les luttes qu'elle entreprendra cette année-ci et à tous les lecteurs de la *Gruyère* une bonne année.

Nous pouvons assurer ceux-ci que notre journal s'efforcera de les intéresser, de les instruire et de défendre les vraies et saines idées libérales.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Chemins de fer. — Le Conseil fédéral a accordé diverses prolongations de délais pour la présentation de documents techniques et financiers relatifs à diverses lignes de chemins de fer, notamment :

1° Un an pour la ligne de Martigny-Ville à Châtelard, par Salvan, et de Martigny-Ville à Martigny-Bourg.

2° Un an pour la ligne à voie étroite Vevey-Bulle-Thoune.

Fusils. — La fabrication de 175,000 fusils nouveau modèle autorisée par les Chambres fédérales a été achevée le 26 écoulé.

Lettres de voiture. — Le Département fédéral des chemins de fer déclare qu'il ne peut accéder aux nombreuses demandes pour la prolongation du délai pour l'emploi des anciennes lettres de voiture. Suivant la loi du 29 mars 1893, ce délai expire le 1er janvier 1894.

Zurich. — Mardi matin, un ouvrier de la gare de Zurich a été atteint par la locomotive au moment où il traversait la voie. La machine l'a littéralement coupé en deux.

— Deux jeunes élèves du Technicum de Winterthour se sont noyés en patinant sur un étang gelé,

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 8

JE T'AIME

PAR

JULES MARY

Et lui, fronçant ses sourcils très noirs et touffus, durcissant les yeux, disait en grossissant la voix :

— Vous n'avez plus peur de moi, madame ?... C'est que je ne vous ai pas tout montré... Il y a là-bas la chambre de Barbe-Bleue...

— Je voudrais bien la voir...

— Oh ! oh ! Venez donc...

Il l'entraîna dans une aile du château encore inexplorée. C'était l'appartement particulier réservé à Geneviève, plus délicat, plus féminin que tout ce qu'il lui avait montré. La chambre à coucher était au fond, mystérieuse retraite, avec trois fenêtres donnant sur le parc, mais si tendues d'épais et lourds rideaux que jamais n'y pénétrait le soleil, que toujours régnait là l'obscurité amie des baisers et des tendresses intimes.

Il écarta les rideaux, ouvrit les fenêtres et ils passèrent sur un balcon de pierre. La campagne, au loin, sur la gauche du parc, s'étendait devant eux. Le soleil déclinait au milieu de flocons de nuages tout illuminés de ses splendeurs. La terre, apaisée, se recueillait. Déjà les oiseaux avaient cherché leurs nids. On n'entendait plus leurs chansons, mais seulement les froufrous de leurs ailes dans les feuilles d'un vert tendre. Geneviève s'accouda sur la balustrade, prise tout de suite au cœur par le calme triste du soir. L'œil s'étendait à perte de vue. De l'autre côté du parc était une lande inculte, connue dans le pays sous le nom des *Chaumois*, puis des terres couvertes de moissons, des prés fleuris, des forêts noires.

L'histoire de Charlotte d'Albret lui était familière. Hector lui avait dit que là où la jeune duchesse était morte ils habiteraient l'été. C'était à Charlotte qu'elle rêvait, en regardant l'obscurité vague, devant elle, qui peuplait de mystères et de mélancolies la campagne déserte. Hector le comprit sans doute, car il dit :

— Ton appartement, — du moins, si j'en crois les descriptions du château laissées par les vieux chroniqueurs, — est situé juste où se trouvait celui de la duchesse de Valentinois. D'ici où tu es, la jeune abandonnée a dû plus d'une fois venir contempler le spectacle que nous avons sous les yeux. Les hommes et les mœurs ont changé. Le paysage est resté le même. Il y a, près de ton cabinet de toilette, dissimulée sous la tenture, une petite porte hérissée de clous qui donne accès sur les ruines d'un escalier conduisant à l'oratoire. C'est par cette porte que Charlotte d'Albret sortait pour aller prier.

Le soleil s'était caché. Son disque sombrait à l'horizon, mais projetait encore au-dessus de lui les flamboiements de ses flèches rouges incendiant les cimes des arbres et dorant d'une éclatante lumière les dentelures des nuées qui s'enroulaient au couchant. A l'autre bout du ciel, la lune se levait.

Geneviève restait accoudée, comme attirée par la magie de la nuit. Elle semblait n'avoir rien entendu de ce qu'avait dit le comte. Il lui mit doucement la main sur l'épaule. Elle tressaillit.

— Tu penses à Charlotte ?... Entre nous, je crois qu'elle a eu surtout l'orgueil de sa douleur et l'amour-propre de son abandon. Borgia ne valait pas ses larmes...

— Puisqu'elle l'aimait ! dit Geneviève, simplement.

Elle se retourna. Alors il vit qu'elle pleurait... Elle ne lui laissa pas le temps de s'inquiéter, de s'informer, de la gronder.

— C'est nerveux, Hector, n'y prends pas garde... Cela m'arrive quelquefois... Je t'aime... Au moins, dis, tu ne feras pas de moi une Charlotte d'Albret... et... et je n'aurai pas besoin de franchir... la petite porte hérissée de clous... pour aller prier dans l'oratoire ?...

Il faisait tout à fait sombre. Il l'emporta, sans rien répondre que par des baisers. Et pourtant, quand ses lèvres restaient libres, moitié pâmée, encore craintive, sous l'empire de l'émotion du paysage et des souvenirs, elle redisait :

— Je t'aime !... je ne me reprendrai jamais... Ne fais pas de moi une Charlotte d'Albret...

Ainsi s'écoula l'été. L'hiver, à Paris, s'écoula de même. Et au mois de juin, ils se retrouvèrent à La Motte-Feuilly. Il y avait seulement au château un habitant de plus, le plus encombrant, certes, Henriot, un robuste gars de six mois, dont Geneviève était toute fière.

Et Madeleine Brisollier ?

Elle avait maintenant dix ans. La naissance d'Henriot n'avait pas diminué l'affection de Geneviève pour la paysanne. Un malheur même, arrivé à l'enfant, avait augmenté sa tendresse. Madeleine était devenue aveugle. Les spécialistes consultés avaient déclaré qu'une opération n'était pas possible, qu'il fallait attendre de longues années peut-être avant de la tenter sans mettre en péril la vie de la pauvrette. Ces yeux sans regard donnaient à son visage une expression de mystère et de recueillement. Son intelligence très vive, d'une précocité singulière, s'était affinée encore et elle ressentait la vie autour d'elle, les émotions des autres, leurs moindres sensations, avec intensité. Elle avait compris qu'en se plaignant elle eût attristé Geneviève et quand le soleil se fut à jamais obscurci pour ses yeux, elle ne manifesta pas un regret. Si elle pleura, ce fut toute seule, bien seule, sous les draps, en son petit lit ; le matin, il n'y paraissait pas.

— Vois-tu, Geneviève, avait dit Hector, nous voici avec une infirme sur les bras pour toute notre vie. Si tu m'avais écouté...

— Hector, souviens-toi... Tu m'as juré que jamais je n'en-

dont la glace céda sous leur poids. On ne les a pas retrouvés.

St-Gall. — Un bateau chargé de gravier a chaviré à Rheineck ; les trois hommes qui le montaient ont été jeté à l'eau, deux se sont noyés.

Grisons. — Une fille d'auberge d'Illanz a été empoisonné par suite de l'erreur d'un pharmacien, qui avait délivré une trop forte dose du médicament toxique porté sur l'ordonnance.

Valais. — Mercredi dernier, à Lens, un jeune homme de 28 ans travaillait seul à un petit défoncement où il s'était rendu comme d'habitude. A 10 h., on le trouva enseveli sous la terre jusqu'aux épaules. Il était mourant. Ouvrant encore une fois les yeux quand on l'appela par son nom, il les referma aussitôt pour toujours, sans avoir pu prononcer une seule parole.

La victime, d'une conduite exemplaire, était estimée de tout le monde.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Les journaux paraissent prendre au sérieux le bruit qui court de l'envoi d'un corps de troupes important, 20,000 hommes, dit-on, à Madagascar.

— M. Deibler, le bourreau de la République, reçoit de nombreuses lettres menaçant de le faire sauter s'il procédait à l'exécution de Vaillant. M. Deibler aurait exprimé le vœu d'être relevé de ses fonctions.

— A Rouen, des malfaiteurs ont pénétré dans un bureau de poste et éventré deux sacs contenant de grandes valeurs.

— Le *Journal officiel* vient de publier un arrêté interdisant l'importation et le transit en France des bœufs, moutons, chèvres et porcs provenant de la Suisse.

Cet arrêté ferme temporairement tous les bureaux des douanes françaises sur la frontière suisse à l'introduction de ces animaux. Exception est faite pour les moutons venant d'Allemagne et d'Autriche qui ne passent qu'en transit par la Suisse, pour Paris seulement et pour le sanatorium de la Villette.

Italie. — Le roi a envoyé 50,000 fr. pour les ouvriers sans travail.

Dans sa lettre au syndic, il exprime l'espoir que l'année 1894 sera meilleure que l'année 1893.

— On signale de nouveaux troubles à Ravanuta, dans la province de Girgenti ; 400 paysans en armes ont assailli les gérants d'un grand domaine dit la Marchesa. Ils n'ont cessé le pillage qu'à l'arrivée des troupes envoyées par le préfet.

A Villibate, province de Palerme, le bruit ayant couru que la maison du maire serait attaquée, les parents de celui-ci et ses amis sont accourus pour le défendre. L'attaque eut lieu en effet pendant la nuit. Plusieurs coups de feu furent échangés sans résultat dans l'obscurité. La mère du caissier communal, qui était armée d'un revolver pour défendre son fils, s'est tuée elle-même en maniant maladroitement son arme.

Allemagne. — On annonce de Dortmund un fait bien douloureux. Deux enfants du colporteur Kramer, un garçon de dix et une fille de douze ans, avaient été envoyés à la campagne pour aller chercher une charrette à bras. Au retour, les pauvres petits se sont trompés de chemin; ils se sont endormis. On les a trouvés morts le lendemain matin. Le froid les avait tués.

Autriche-Hongrie. — On a vendu aux enchères les écuries du comte d'Hartenau. L'empereur a fait acheter un pur-sang anglais qui est monté jusqu'à 12,000 florins.

— On télégraphie de Huben que trois touristes viennois, qui faisaient une ascension au Grossglockner pendant les fêtes de Noël, ont été précipités d'une grande hauteur. Leurs cadavres n'ont pu être descendus jusqu'à présent à cause des abondantes chutes de neige.

— Deux espions français internés à Gratz sont soumis à une stricte surveillance; ils ne peuvent pas communiquer librement avec le dehors. Pour le moment, il n'est pas question de les gracier.

Russie. — La nouvelle ligne de Moscou à Kazan vient d'être livrée à l'exploitation.

Hollande. — Environ 80 personnes ont disparu dans la mer, par suite du brouillard intense qui a produit une obscurité ne permettant pas de voir où l'on se trouvait.

Etats-Unis. — Une revision de la caisse municipale de Chicago a permis de découvrir un déficit de trois millions de dollars, et l'on croit que les malversations s'élèvent à une somme de beaucoup supérieure.

— L'assassin de M. Harrisson a été condamné à mort. Il sera pendu le 4 janvier.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 29 décembre 1893.* — M. le conseiller Weck est nommé vice-président du Conseil d'Etat pour l'année 1894.

— On approuve le Règlement des foires et marchés élaboré par la commune de Châtel-St-Denis, ainsi que les statuts de la Société d'assurance libre de Vuippens.

— On nomme :

M. Louis Cardinaux, membre du Conseil de surveillance de la Caisse hypothécaire ;

M. Marcel Von der Weid, inspecteur forestier du IIe arrondissement (Glâne et Veveyse) ;

M. Chappuis, Ernest, instituteur de l'école de Cressier sur Morat ;

Lieutenants d'infanterie (fusiliers) : MM. Weck, Albéric ; Vicarino, Eugène ; Glasson, Félix ; Desbiolles, Arnold ; Weck, Eugène ; Æby, Henri, et Esseiva, Max.

— On confirme :

Membres de la Commission cantonale de l'impôt : MM. Vicarino, Frédéric, et Losey, Alfred ;

Membres de la Commission des péréquateurs : MM. Emmenegger, Joseph ; Vuichard, Isidore ; Vincent Fornerod ;

M. Badoud, F.-X., contrôleur des hypothèques à Romont ;

M. Marmier, Laurent, contrôleur des hypothèques à Estavayer ;

M. Muller, Samuel, membre de la Commission des études, section de Morat.

Vols. — La commune de Bouloz vient d'être le théâtre de divers vols dont les auteurs n'ont pu encore être tous découverts, malgré les investigations de la police.

Conférence. — La Société des commerçants de la ville de Fribourg informe le public qu'une conférence sera donnée sous ses auspices, le 25 janvier prochain, par M. Gavard, député, de Genève.

Sujet : *Les écoles professionnelles.*

Une rareté. — Il existe à Praroman deux époux qui auraient pu célébrer déjà leurs noces d'or. Il y a cinquante-cinq ans qu'ils se sont mariés. L'époux est né l'an 1809 et l'épouse l'an 1815. Ils ont donc ensemble 163 ans et tous les deux gagnent encore leur vie et jouissent d'une bonne santé. Ils ont eu 10 enfants, dont 5 garçons et 5 filles, qui tous sont mariés et possèdent une nombreuse famille.

Les deux époux octogénaires ont maintenant 74 descendants, et voilà plusieurs années qu'ils peuvent voir leur troisième génération en pleine santé. Quand ils se sont mariés, ils possédaient ensemble une fortune de 200 fr. Ce petit capital est encore actuellement placé à intérêt. Ils sont originaires de la commune de St-Ours et de celle de Tinterin, mais ils n'y ont jamais habité.

Jusqu'à présent, cette famille et ses descendants n'ont reçu aucun secours de leur commune d'origine. Et de toute sa grande famille, aucun membre n'a jamais eu maille à partir avec la justice.

Accident. — Le mercredi 27 décembre, Julien Berset, âgé de 38 ans, domestique chez M. Werro, à Cormérod, était occupé à surveiller un hache-paille actionné par un manège. Le pauvre homme laissa prendre sa main droite par l'instrument qui la coupa en plusieurs endroits. Un médecin, appelé en toute hâte, a dû faire encore une amputation. Maintenant, le malheureux est soigné à l'hospice de la Providence, à Fribourg.

GRUYÈRE

A imiter. — Personne ne contestera l'utilité d'une sérieuse surveillance pendant la nuit, afin de prévenir les accidents divers qui se produisent trop souvent et particulièrement les incendies. Ceux-ci, aperçus au début, peuvent plus facilement être maîtrisés, surtout avec une bonne organisation.

Or, le corps des pompiers de Broc vient de prendre un engagement qui a des avantages incontestables pour atteindre ce but. Moyennant une modique rétribution, chaque nuit, deux pompiers, pris dans le corps de l'élite et à tour de rôle, selon une liste établie à cet effet, feront une patrouille active dans le village.

---

tendrais une parole de regret ou de reproche... Tu l'as juré...

Il fronça les sourcils et ne dit plus rien.

Depuis près de deux ans qu'ils étaient mariés, il n'y avait pas eu de nuages entre eux. Septembre était venu, avec son ciel d'un bleu pâle ; les matinées et les soirées étaient plus fraîches et toutes rembrunies d'un brouillard violet parfois si dense que les petits bois parsemés dans la plaine semblaient des îlots tombés dans l'océan infini.

Le père Trinque venait souvent les voir et chaque fois, seul avec sa fille, il la pressait doucement contre lui, faisait pencher sa tête en arrière, afin de mieux plonger jusqu'au fond des yeux et de l'empêcher de mentir :

— Tu es toujours heureuse ?

— Toujours, père ! répondait-elle avec élan.

Il vint en septembre, cette année-là, et avant de repartir pour la Rosière, il lui fit sa question, craintivement comme les autres fois. Elle le lui dit encore et elle ne mentait pas. Ce devait être la dernière fois. La vie allait commencer pour elle. Et si le père Trinque avait été plus craintif, s'il avait insisté davantage, c'est qu'il avait cru remarquer une lassitude dans les yeux du comte, de l'indifférence dans ses paroles, de l'ennui dans tout son être. Or, tout était à craindre, en cette nature violente, portée aux extrêmes. Geneviève ne pressentait rien encore.

— Je me trompe peut-être ! se dit le marchand.

Mais quand la voiture du comte l'emporta à la gare, il ne put s'empêcher de soupirer, en voyant s'éloigner de lui ce castel aux mélancoliques souvenirs. Et ce qu'il avait dit un jour à sa fille, il le redit pour lui seul :

— Ce serait un misérable, s'il la rendait malheureuse...

Septembre est le mois de la chasse en plaine. Hector était chasseur et passait toutes ses journées dehors.

La terre de La Motte-Feuilly confine au domaine Rochevaux. Celui-ci avait appartenu à M. de Chantereine, vieillard de soixante-dix ans qui s'était remarié quelques années auparavant et venait de mourir. Sa veuve, Rolande de Chantereine, n'avait que vingt-cinq ans. Les deux propriétés se touchent dans leur plus grande étendue et des landes même sont communes aux fermiers qui laissent pâturer leurs bestiaux librement, aussi bien sur les limites de Rochevaux que sur celles de La Motte-Feuilly.

Un matin, Lambourne, le garde de Montbriand, un vieux redoutable aux braconniers, dont l'oreille gauche avait été enlevée par un coup de fusil à bout portant, une nuit qu'il guettait deux paysans à l'affût, vint trouver son maître sur le perron du château. Montbriand, guêtré, prêt à partir, faisait jouer la batterie d'un *hammerless* reçu la veille de chez Claudin, l'excellent armurier du boulevard des Italiens. Au-dessus de lui, à sa fenêtre, apparaissait la gentille figure de Geneviève, toute blanche en sa collerette de fines dentelles.

Tous les matins, elle le regardait ainsi partir, droit, fier, l'allure heureuse et hardie ; tous les matins, elle lui redisait :

— Prends bien garde ? J'ai si peur des accidents ! Tu sais, je n'ai que toi !

Il hochait la tête avec une légère ironie, puis s'éloignait en allumant un cigare. Elle le suivait des yeux jusqu'à ce qu'il eût dépassé, dans le parc, un if énorme, plusieurs fois centenaire, soutenu par des poutrelles, et qu'on disait contemporain de la duchesse.

Geneviève venait de faire à son mari l'adieu de tous les matins quand Lambourne s'approcha. Il ôta sa cape, retira son brûle-gueule et, d'une voix cassée, embrumée de toutes les humidités des nuits d'hiver, embroussaillée de toutes les ronces des bois, creusée de fondrières comme les sentiers où il traînait depuis quarante ans ses jambes sèches :

— Est-ce que j'accompagne monsieur le comte ?

— Non, père Lambourne, surveillez vos colleteurs... je chasserai seul...

Lambourne tourna cinq ou six fois sa cape entre ses mains, puis cracha avec vigueur. C'était chez lui le signe d'une profonde émotion.

— J'ai quelque chose de grave à dire à monsieur le comte...

— Et depuis quand êtes-vous gêné avec moi, Lambourne ?

— C'est que je crains que monsieur le comte ne me gronde. Pourtant, je n'ai fait que mon devoir. Que monsieur m'écoute, je vais tout lui dire...

— Vite, alors...

— Voilà plusieurs fois, depuis l'ouverture, que j'entends tirer du côté de la terre du Bois-Louis, vers le tertre du Moine Blanc et dans les taillis en bordure du pâtureau de l'Aunière. Je croyais que c'était monsieur le comte, quand, hier et avant-hier, passant par là, j'ai ramassé plus de trente douilles de cartouches calibre 20. Or, monsieur le comte chasse avec un calibre 12. Ça m'a donné l'éveil. Il y a des faisans dans ces taillis. Hier matin, de bonne heure, j'y étais caché... Vers huit heures, la rosée à peine bue par le soleil, pif... paf... paf... pif... Je me montre et je me trouve en face de la voisine de monsieur le comte... madame de Chantereine, du domaine de Rochevaux. Elle avait son carnier bondé de faisans. Elle m'aperçoit et se met à rire. Elle venait de faire un doublé et soufflait dans les canons de son fusil avant d'y rentrer des cartouches : « Mais, nom d'une pipe, que je lui dis, c'est à nous, ces faisans-là, madame ! » — « En êtes-vous bien sûr ? » — « Si j'en suis sûr ? Je m'en vas vous le prouver en vous flanquant un procès-verbal ! » « — Comme il vous plaira, mais votre maître est trop galant homme pour y donner suite. » Son chien, un laverack, tombe en arrêt ; un coq part ; elle le tire devant moi et le chien le rapporte. « — Tout beau ! » Je me mangeais le sang, parole !... Est-ce que monsieur a permis à cette dame de chasser sur ses terres ?...

— Point du tout... Je ne la connais pas et ne l'ai jamais vue...

— Alors, monsieur le comte donnera suite au procès-verbal ?... Je puis l'envoyer à l'enregistrement ?

— Certes, mon brave Lambourne, et voici vingt francs de prime... Surveillez toujours le pâtureau de l'Aunière...

(A suivre.)

En plus d'une prompte organisation des secours, soit dans la localité, soit au dehors, ce système présente l'avantage de faire participer à la sûreté générale tous les hommes les plus valides de l'endroit.

Longévité. — Jeudi est décédé, à Charmey, M. Pierre Rime, l'habitant le plus âgé de cette grande localité. Il atteignait sa quatre-vingt-dixième année. C'était un homme sympathique et surtout très gai.

Toujours à Charmey, il existe une bonne vieille femme de 91 ans, assistant presque chaque jour à la messe.

Plusieurs personnes, dans cette commune, ont atteint et plus ou moins dépassé l'âge de 80 ans.

Que l'on ne s'étonne donc pas si Charmey est de plus en plus recherché comme station climatérique.

— Les montagnards gruyériens viennent d'apprendre avec regret le décès, survenu dans la nuit de jeudi, à l'âge de 80 ans, de leur vétéran, Henri Jolliet, de Villariaz.

Arrestation. — On écrit de la Gruyère à la *Liberté* :

« Il y a quelques années, on trouva, entre La Tour et Le Pâquier, le cadavre d'Alexandre Gremion, à Pringy. Tout indiquait qu'il y avait eu crime et que le mobile était le vol ; mais où était le coupable ? Enquêtes, fouilles, arrestations, rien n'y fit. Ce crime était un peu oublié, lorsqu'une circonstance, assez fortuite, amena l'arrestation, entre autres, d'un nommé T., travaillant a Fribourg, inculpé dans la première enquête et sur lequel pèseraient de nouveaux soupçons. La contrée suit avec anxiété cette nouvelle enquête. »

FAITS DIVERS

Fin du monde. — M. Rodolphe Falb, connu par ses études sur les tremblements de terre, a fait, récemment, une conférence, au cours de laquelle il a prédit la fin du monde pour le 13 novembre 1899.

L'existence du globe, disait-il, est menacée par la comète découverte en 1866 et qui, en vraie révolutionnaire, parcourt l'espace sans suivre aucune règle ni trajectoire déterminée. En 1899, cette comète fera sa réapparition et elle se heurtera contre la terre. Le choc, d'après Falb, aura lieu le 13 novembre 1899 et ce serait la fin du monde. Si, toutefois, la collision ne produit pas de catastrophe finale, il y aura, du 13 au 15 novembre, une abondante chute de météores.

L'industrie du papier mâché. — Tout le monde a plus ou moins passé par cette industrie au temps plus ou moins regretté du collège. La malicieuse boulette, lancée en tapinois, en est le type primitif. Mais là ne se borne pas son emploi industriel ; ce serait insuffisant. On en a eu l'idée, principalement aux Etats-Unis et en Angleterre, d'utiliser le durcissement de ce produit scolaire pour en faire une foule d'objets moulés, jusqu'à des bateaux pouvant contenir plusieurs personnes.

Au lieu de mâcher le papier, ce qui défierait toutes les mâchoires humaines, on colle des feuilles de papier, largement garnies de fécule ou d'amidon, les unes sur les autres, puis on moule et on comprime, à chaud, à la presse hydraulique, pendant que la masse est encore humide ; elle devient bientôt dure comme du bois.

On moule ainsi avec succès des socles, des cadres, des meubles de toutes espèces, des cols, des manchettes, des chaussures, des canots de plaisance, des roues de vagons, des traverses de chemins de fer et des crosses de fusils.

On en fait aussi, au tour et à la lime, des encriers, des boîtes, des boules, des grains de chapelet, etc. Toutes sortes de bijoux à bon marché et de bibelots, vendus sous le nom suggestif de « Japonais », sont aussi fabriqués en papier mâché.

Les astronomes viennent de donner à cette matière la consécration de leur haute approbation en décidant de construire, en papier mâché, le dôme du nouvel observatoire de Greenwich. La coupole tournante ainsi constituée ne pèsera, paraît-il, avec la charpente métallique, que 20,000 kg. ; c'est encore un assez joli chiffre, mais bien inférieur à celui que fournissent les dômes recouverts en cuivre, en plomb, en fer ou en zinc, comme on l'a fait jusqu'ici.

Les plus grands empires du monde. — Il n'y a pas à en douter, le plus grand empire appartient à l'Angleterre qui, avec ses colonies dans toutes les parties du monde, étend sa domination sur 25 millions 522,600 kilomètres carrés.

La Russie vient ensuite, qui, d'un seul tenant, comme on dit en termes de propriété, englobe 21,512,330 kilomètres carrés, y compris la Sibérie, le Caucase et les provinces transcaspiennes.

La Chine vient en troisième ligne, avec 11,115,650 kilomètres carrés, puis les Etats-Unis, avec 9,212,300 ; le Brésil, avec 8,337,218 kilomètres carrés ; l'empire turc, avec 4,129,200 kilomètres carrés, et enfin la France et ses colonies avec trois millions de kilomètres carrés environ, non compris les Etats du Siam attribués à la zone d'influence.

Si nous nous plaçons à un autre point de vue, celui de la population, c'est la Chine qui vient en première ligne, avec 360 millions d'habitants, puis l'empire britannique avec 314 millions, l'empire de Russie avec 110 millions, la France et ses colonies avec 71 millions, les Etats-Unis avec 63 millions, et l'Allemagne avec 50 millions.

Cette statistique n'a aucune importance au point de vue militaire ; elle montre simplement la part que chaque Etat s'est taillée dans le monde.

Le marché des chevelures. — Peu de gens savent qu'il existe un marché de chevelures, à Morlans, dans les Basses-Pyrénées (France). Dans la région, sa réputation est grande.

Le marché a lieu chaque vendredi : par centaines, les trafiquants se trouvent réunis, ce jour-là, dans l'unique rue du village. Ils vont et viennent, armés d'une grande paire de ciseaux retenue à la ceinture par une courroie de cuir.

Les jeunes filles qui veulent se défaire de leur chevelure se tiennent sur le seuil des maisons, par couples généralement.

Les transactions se font à l'amiable. Les tresses sont dénouées, l'examen a lieu : le marchand offre un prix qui varie entre trois et vingt francs. Une fois le marché convenu, l'acheteur place le prix de son acquisition dans les mains de la vendeuse, les ciseaux font leur œuvre et la chose se répète de porte en porte.

A l'Américaine. — Vive encore le Nouveau-Monde pour l'originalité de la réclame. Celle-ci n'est elle pas délicieuse ?

IL AIMAIT

le bon pain, le bon pâté et la bonne pâtisserie, mais son estomac était délicat.

ELLE AIMAIT

à cuisiner, mais était fatiguée et malade du goût et l'odeur du saindoux. Elle acheta de... (ici le nom d'une nouvelle graisse à frire).

ILS S'AIMÈRENT

plus que jamais, parce qu'elle faisait de meilleurs plats et qu'il pouvait les manger sans crainte de conséquences désagréables pour l'avenir. Maintenant

ILS SONT HEUREUX

d'avoir trouvé la meilleure et la plus saine graisse à frire qui ait jamais été faite.

Des noûtes, lo 18 déc. 1893.

Moncheu lo rédatteu !

On deré que lé dzan sont fè po sé dévorâ lé z'on lé j'autro. A chi soudzet vo vu racontâ ouna galéza qu'yest arrouvâ l'a cotié dzoa : On musicaret dé pé ver no l'avai portâ sa pastringa à tacounâ et comment volé allâ la rétzertzi. Ii répondont qu'ouna granta balla, dza on bocon vilhié, au grand cou et éi grand pi piat étai viniè la démandâ po la porta dans on bîchâ a la cura, prao chure po féré on bocon de tapâdzo. Cotié dzoa apri, on volé rendre la tièssetta a son maîtré, mâ chi inqué ne volai pas la réchèdre, in dejant que l'avai pas bailla à tacounâ au curé et va portâ piente à la préfecture. Sont jao citâ, ma lou pouvro pastringaré la bin falliu canottâ dou cou à Friboa et la balla s'est jémé motraié.

Vo vêlé bin, Moncheu lo rédatteu, qu'yest pertot lo mimo système, et avéi ti lé drè lo pouvro diabio faut adî passâ per dézo.

PASTRINGUE ET BOMBARDON.

BIBLIOGRAPHIE

GERBE D'ŒILLETS, poésies par Camille NATAL, librairie Fischbacher, Paris. 1 fr. 50.

Mme Camille Natal est une collaboratrice du *Semeur*, ce qui équivaut à dire que c'est un écrivain déjà connu et distingué.

En effet, ses poésies, bien nommées œillets, ont la fraîcheur et la grâce propres à cette fleur exquise. Ce petit volume est, à notre avis, un charmant cadeau à offrir et il peut être mis sans danger dans les mains de la jeunesse, car toutes ses pensées sont morales et élevées.

Nous remarquons en particulier l' *Autel du devoir*, les *Saisons*, *Noces d'or*, *la Nuit*. Ces poésies nous font désirer d'autres ouvrages de l'auteur en nous apprenant à l'aimer.

E. G.

Le « Tages-Anzeiger », Zurich. — Aux personnes qui désirent être au courant de ce qui se passe à Zurich et de toutes les productions des magasins de cette ville importante, nous recommanderons pour 1894 la publication journalière la plus volumineuse, la moins chère et la plus répandue dans toute la partie nord-est de la Suisse, le *Tages-Anzeiger*.

Ce journal a, en effet, plus de 33,000 abonnés, dont 18,000 dans les villes et villages avoisinants.

C'est donc dans cette feuille que les annonces, quelles qu'elles soient ont le plus de chance d'efficacité soit pour des échanges, soit pour des offres de toutes sortes.

Fondée en mars 1893, le *Tages-Anzeiger* a pris une si rapide extension qu'il est permis de croire que sa publication a comblé à Zurich une véritable lacune.

En effet, toutes les questions y sont traitées et toutes d'une manière impartiale et intéressante, si bien que le journal est devenu le commensal de toutes les familles. Son feuilleton, bien choisi, est toujours de ceux qui passionnent et intéressent.

En outre, dans ses colonnes, il n'admet aucune polémique blessante ou injurieuse pour un parti ou un autre.

Ses rédacteurs sont des hommes de bien qui ont à cœur de relever le moral du peuple et de retrancher dans la mesure du possible le mal partout où ils l'aperçoivent.

L'abonnement n'est que de 75 centimes par mois, soit 2 fr. 25 par trimestre franco de port dans toute la Suisse.

On peut adresser mandats et annonces directement aux bureaux du *Tages-Anzeiger*, Bahnhofstrasse 23, Zurich. Pour la rédaction : Blumenstrasse 5, Aussersihl.

Un abonné et un ami du journal.

Le nouvel-an.

Oui, le temps fuit rapidement,
Une année est vite passée.
N'est-on pas dans l'étonnement,
Car la dernière est trépassée ?

Nous ne savons ce que sera
L'an qui commence sa tournée.
Espérons que Dieu pourvoira
Aux besoins de chaque journée.

Puissent l'union et la paix
Fleurir aux seins de nos campagnes
Et qu'elles sèment leurs bienfaits
Jusque sur nos belles montagnes !

Commençons l'an avec l'espoir
De n'avoir que très peu de peines.
Ne voyons jamais tout en noir
Et nos âmes seront sereines.

Espérons que petits et grands
Ne feront rien de regrettable
Et le Tout-Puissant en tout temps
Nous sera toujours favorable.

J. DE SIEBENTHAL.

Les personnes qui désirent faire des insertions dans les journaux de Zurich peuvent écrire à Mme Guignard, Löwenplatz 39.

Elle fera paraître les annonces sans autre coût que celui réclamé par le journal.

Toile-coton, 120 cm. de large, le mètre **à 38 cent.,** puis un grand choix de qualités et largeurs en toileries écrues, blanchies, imprimées et teintes, depuis 20, 27, 34, 39, 42, 45 c. le mètre, pour linge de corps, de lit et de ménage. Flanelles, molletons, piqués, oxfords en laine et coton pour robes chaudes de dames et enfants, jupons, blouses, en centaines de dessins et qualités, depuis 60 c. le m. — Echantillons promptement franco.

Œttinger & Cie, Centralhof, Zurich.

Mercuriale du marché de Bulle

du 28 décembre 1893.

		De		à	
Froment (Halle) (nouv.)	les 100 kg.	19	—	21	—
Avoine »	»	18	—	20	—
Seigle »	»	17	—	18	—
Orge »	»	17	—	18	—
Pommes de terre nouv.	20 litres	—	90	1	—
Œufs (le compte)	6 à 7	—	60	—	—
Pain blanc	le ½ kg.	—	16	—	17
Beurre	»	1	60	1	70
Fromage gras (détail)	»	—	80	—	85
Fromage maigre »	»	—	40	—	60
Fromage blanc (sérac) »	»	—	15	—	17
Bœuf	»	—	60	—	70
Veau (poids vif)	»	—	45	—	50
» (de boucherie)	»	—	70	—	80
Mouton	»	—	70	—	75
Porc gras (poids vif)	»	—	53	—	56
Charcuterie fine	»	—	90	1	—
Foin	les 50 kg.	5	—	6	50
Regain	»	6	50	7	—
Paille	»	5	—	6	—
Foyard	(3 stères = 1 moule)	30	—	33	—
Sapin »	»	20	—	24	—

Ce numéro est accompagné d'un supplément : Calendrier pour 1894.

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit **9 fr.** *pour l'année ou* **5 fr.** *pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.*

La personne

qui a trouvé un ***sac d'avoine*** entre La Tour et Bulle est priée de le rapporter à l'hôtel des Alpes contre récompense. [2

A louer :

A Bulle, un bel ***appartement*** de sept ou cinq pièces, à volonté, avec dépendances. S'adresser au notaire L. MORARD, Bulle. [524

RELIURE EN TOUT GENRE
Encadrement de tableaux.
Emile JUDET
sur les Places, BULLE [41

CHOUCROUTE
de Strasbourg
chez ***L. & C. Barras,*** à *Bulle.* [886

F. Jelmoli

Dépôt de fabrique

ZURICH

N. B. Echantillons de tous les articles — couvertures comprises — par retour. Marchandises franco, gravures gratis.

Mes deux maisons de commerce sont fermées les dimanches et jours de fête.

Etoffes pour dames.

	Par mètre.
Péruvienne et Melton, grande largeur, uni, rayé et □	de fr. —.75 à —.95
Cachemires et Mérinos, grande largeur, pure laine	» 1.15 » 4.85
Serges et Jacquards, etc., grande largeur, pure laine	» 1.75 » 5.25
Cheviots et Diagonal, anglais, grande larg., pure laine	» 1.85 » 4.95
Drap de dames, 100/130 cm., nouvelles nuances	» 2.75 » 7.50
Etoffes noires, gr. larg., pure laine, unies et fantaisie	» 1 65 » 5.95
Sealpeluche, étoffes pour manteaux et imperméables	» 2.55 » 17.50
Etoffes pour jupons, 75 c. p. m., peluches et velours de soie	» 2.45 » 6.50
Nouveautés, en grands assortiments — Diagonal, Changeant, Bouclé, Broché, Noppé, □ et Rayé	» 1.35 » 6.25

Draperie hommes et garçons.

Eberhaut, 85 c. p. m., milaine, retors et panamas, 130 cm.	fr. 1.95 p. m.
Lastings et futaines, fr. 2.10 p. m.; milaine sur fil	» 4.75 » »
Draps et satins noirs, 140 cm., fr. 6.45 p. m., cheviots angl., 140 cm.	2.75 » »
Bukskins, 130/150 cm., en tout genre	de fr. 2.50 à 16.50

Toileries (75 à 200 cm.) et impressions.

Toile-coton, écrue et blanchie, 28 c. p. m., 150 cm.	fr. —.85 p. mètre.
Duvet-croisé et Limoge, 150 cm., fr. 1.25; Bazin, 135/150 cm.	1.45 »
Vareuse, 120 cm., fr. 1.65 p. m.; piqué blanc et molletonné	—.85 »
Madapolam renforcé, 54 c. p. m.; immense choix de doublures	—.25 »
Flanelles chemises, 65 c. p. m.; Oxford, rayé et □	—.60 »
Nappes, 125 cm., fr. 1.25 p. m.; serviettes assorties	—.65 p. pièce.
Essuie-mains, 45 c. p. m.; mouchoirs, ourlés	—.20 »
Flanelle-molleton, pure laine, fr. 1.25 p. m.; flanelle chem. p. l.	1.85 p. mètre.
Flanelle imprimée, pure laine, pour matinées, blouses et robes	1.95 »
Impressions de Mulhouse, 45 c. p. m.; cotonne de Vichy, 100 cm.	—.95 »

Couvertures de lit, de chevaux et de bétail.

Couv. grison, fr. 1.75; couv. blanche, rouge, toute grandeur, de 4.50 à 24.50
Couv. mélange, de 6 50 à 16.50; couv. Jacquard, toute grr » 13.50 à 28.—

Je solde une partie de couvertures de lit, de chevaux et de bétail à des prix très réduits. (Demandez-en échantillons.) [596

Assurance mobilière obligatoire.

Le Conseil communal de Bulle prévient les propriétaires dont le mobilier ne serait pas encore assuré qu'un dernier terme leur est accordé jusqu'au ***15 janvier prochain*** pour passer un contrat auprès d'une des compagnies autorisées.

Ce délai écoulé, il sera procédé conformément à l'article 4 de la loi du 5 mai 1893.

Bulle, le 27 décembre 1893.

882] *Le Secrétariat communal.*

Ventes de bois.

Forêt cantonale de Russille.

Lundi 8 janvier, vente publique de 33 billes hêtre, 8 billons sapin, 25 moules hêtre, 2 moules sapin et 26 tas de branches.

Rendez-vous des miseurs à 9 heures à la coupe.

Forêt cantonale des Combes.

Mardi 9 janvier, vente publique de 112 billes hêtre, 40 billons sapin, 32 billes frêne et orme, 9 billes érable, 4 billes tilleul, 90 moules hêtre, 5 tas bois dur et 30 tas de perches, lattes et bois de nettoyage.

Les mises auront lieu aux « Adoux », à Epagny, dès 10 heures.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère :

883] Paul Barras.

Mises publiques.

Ensuite de décès, l'hoirie de Mme Marguerite Brodard exposera à vendre au village de Hauteville, le ***8 janvier prochain,*** dès 9 heures du matin, une quantité de meubles, linge, etc.

Le même jour, à 2 heures, à l'auberge de la Croix-Blanche, la dite hoirie exposera également en mises publiques la grande maison dite du notaire Magnin, avec le joli verger attenant, plus 225 perches de bon terrain sis au Vanel, rière Corbières. Au gré d'amateurs, la maison serait vendue séparément pour être démolie. Ce vaste bâtiment dont la charpente et les logements se trouvent encore en bon état pourrait être utilisé par une personne qui voudrait bâtir à bon marché.

La Roche, le 26 décembre 1893.

Pour les exposants :

884] *Le Greffe de paix.*

Mises publiques.

Le curateur des enfants de Mme Vve Pythoud, aubergiste à Neirivue, vendra à distraire en mises publiques : 1° Environ 2000 pieds de foin et regain de première qualité, situés au village de Neirivue; 2° 2 meules de foin situées aux Chaux-d'Oson; 3° un tas de fumier; 4° quelques foyards situés au Closalet, entre Albeuve et Montbovon.

Le même jour et à la même heure, il exposera en location la terre que ses pupilles possèdent aux territoires de Neirivue et d'Albeuve.

Les mises auront lieu à l'auberge de Neirivue, ***lundi 8 janvier,*** à 1 heure du jour. Les conditions seront lues avant les mises. [885

MEUBLES

Jeudi 4 janvier prochain, dès les 10 heures du matin, dans la grande salle de l'hôtel de l'Ecu, à Bulle, on vendra en mises publiques libres un certain nombre de ***meubles neufs,*** tels que lits, tables, chaises, commodes, etc., le tout taxé à bas prix. [3

Beaux GROS SONS

FRANÇAIS

Ecailles de Bourgogne.

GROS sons SUPÉRIEURS

et ordinaires du ***pays.***

Marchandise fraîche et garantie.

PRIX TRÈS RÉDUITS [800

Sous la **CROIX-BLANCHE, Bulle.**

Chez Louis Treyvaud,

négociant, à Bulle, (H1678F)

on trouvera toujours, dès à présent, de la ***volaille de table*** de toute espèce, fraîche et bien préparée, à des prix modérés. [865

Dépuratif Golliez

ou

SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

préparé par **Fréd. Golliez,** pharmacien, à Morat. 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, rachitisme** chez les enfants, **débilité, humeurs** et **vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux** au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

Dépôts dans toutes les pharmacies. [755

Un remède domestique infaillible.

Chaque ménagère soigneuse saura apprécier les mérites d'un remède domestique tel que le Pain-Expeller à la marque Ancre, qui est d'un effet si efficace dans tous les cas de refroidissement. C'est la raison pour laquelle le Pain-Expeller se trouve dans presque chaque maison, surtout dans les moments où règnent des maladies épidémiques comme le Choléra, l'Influenza, la Grippe, etc. D'innombrables lettres de remerciements affirment que pendant les précédentes épidémies de l'Influenza, des frictions en temps opportun et quelques jours de lit suffisaient à surmonter la maladie. Contre les douleurs rhumatismales, les mêmes frictions exercent un effet calmant, c'est pourquoi nous croyons nécessaire de recommander à ceux qui ne le connaîtraient pas encore l'usage du Pain-Expeller. Dans presque toutes les pharmacies de la Suisse à frs. 1.— et 2.— le flacon.

Exiger la marque l'Ancre!

POUR BÉTAIL

Nourriture à bon marché!

Beau froment comprimé, à 18 fr. les 100 kg.

Mais concassé, à 17 fr. les 100 kg.

Farines pour engrais, orges, avoines. Tourteaux de lin et de sésame.

Graines et farine de lin.

PRIX EXCEPTIONNELS

742] ***Jos. CROTTI, Bulle.***

LOTERIE

de Fribourg

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DU 22 FÉVRIER 1892

6 Séries de 1,000,000 de billets chacune donnant 6,447 lots en 8 tirages

ÉMISSION DE LA 1re SÉRIE

1er Tirage : 18 JANVIER 1894

Donnant 913 LOTS répartis comme suit :

Un gros lot de 50,000 fr. | Un gros lot de 10,000 fr.

1 lot de	5,000 fr	5 lots de	1,000 fr.	10 lots de	500 fr
50 lots de	100	100 »	50	750 »	20

Tous les lots sont payables en argent

Le montant en est déposé à la Banque de l'Etat qui le délivrera aux gagnants.

RÉSUMÉ DES LOTS AUXQUELS CONCOURENT LES BILLETS DES 6 SÉRIES

UN GROS LOT de 200.000 fr.

Un gros lot de 100.000 fr.

Sept gros lots de 50.000 fr.

1 lot de	20,000 fr.	11 lots de	10,000 fr.
16 lots de	5,000	50 »	1,000
110 »	500	1,150 »	100
600 »	50	4,500 »	20

Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement à tous les porteurs de billets.

Le Billet : UN franc, joindre 10 centimes pour le retour

Adresser mandat ou timbres-poste à *M. RICHARD* à *Fribourg* (Suisse).

Les demandes contre remboursement pour ce tirage sont acceptées jusqu'au 15 Janvier.

[358] (H748F)

GRAND DÉPOT DE

BEAU GROS SON

Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau *gros son.* Rabais important par vagon complet.

722] ***Casimir Pilloud,*** dépositaire.

CONFISERIE SPÉCIALE

A l'occasion des fêtes de la St-Nicolas et du Nouvel-an, on trouvera un beau choix de ***boîtes*** et ***surprises,*** un bel assortiment de ***fondants, fruits confits, oranges, marrons glacés*** et ***ours de Berne, leckerlis fins de Bâle, nougats de Montélimar.*** Dépôt de pastilles à l'***eucalyptus,*** excellent spécifique contre les fièvres, l'asthme et la toux spasmodique.

Gâteaux en tout genre.

Tous les dimanches, *cornets à la crème, meringues, vacherins* et *vermicelles.*

Se recommande

802] ***J. PEYRAUD,*** confiseur.

A LOUER

Pour le 1er janvier 1895 et éventuellement dès le 1er janvier 1894 le bel estivage comprenant les montagnes : le Crêt-à-Baron, le Montgéron, le Moléson-à-Baron et le Plan-Français, sis au territoire de la commune de Gruyères.

S'adresser au notaire DUPRÉ, à Bulle. [892

Le 6 janvier, jour des Rois :

Cassée

au pont de Corbières.

Invitation cordiale.

890] Bersier, aubergiste.

Dernière liquidation

AU PRIX DE FACTURE

des marchandises suivantes :

Bonneterie; chapeaux feutres; Blouses et ***gilets de chasse.***

S'adresser au 2e étage de la maison Perret-Berthet, à Bulle.

Vente tous les jeudis au bout de la Promenade.

563] ***Charles DESPOND***

Blanchisseuse-repasseuse.

La soussignée vient de s'établir à ***Bulle,*** *maison de Mme Vve Nicolas Gex,* comme blanchisseuse et repasseuse. Travail prompt et soigné. Prix très modérés.

803] ***Marie GROSS***

Perdu :

Entre Bulle et Charmey, une ***pèlerine de flotteur.*** Prière d'en donner des renseignements au bureau du journal qui récompensera. [1

A louer :

Pour le 1er janvier, une belle ***chambre meublée,*** bien exposée au soleil et avec une vue splendide.

S'adresser au bureau du journal. [873

A louer :

Au centre de la ville de Bulle, un beau et grand ***magasin,*** avec un ***appartement*** composé de six pièces au second étage et jardin. [621

S'adresser au notaire Dupré, en dite ville.

On demande

pour un établissement de la campagne une ***sommelière*** intelligente et robuste. De bons certificats sont exigés. Entrée tout de suite.

S'adresser au bureau du journal. [891

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

CARNETS DE MENAGE

à 10 cent.

Carnets de laiterie, etc.

Bulle.— Emile Lenz, imprimeur-éditeur.